



Formation des gestes aux premiers secours PSC1

Vendredi 19 septembre 2014
à la Ferme du Clos à Châtelus

Au programme

9h Accueil et tour de table des participants

9h30 Présentation des gestes de prévention des accidents de la vie courante : comment réagir en cas d'obstruction des voies aériennes par un corps étranger, d'hémorragies externes, de plaies et de brûlures.

12h30 repas partagé

13h30 Identifier et acquérir les gestes qui sauvent lors d'un accident.

17h fin

Intervenante: Valérie VINCENT, formatrice à l'UDPS 26/07, qui réalise de nombreuses missions humanitaires.

Bulletin d'inscription

Prénom, Nom :

Date de naissance :

Structure :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Statut :

Veillez renvoyer le bulletin d'inscription au siège de l'association (9 Avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble) avec un chèque de 20 euros pour les arrhes. Il vous sera rendu le jour de la formation sauf en cas de désistement 15 jours avant le début de la formation.

Financement de la formation:

Cette formation a été déposée à VIVEA et sera donc gratuite pour les porteurs de projet détenteur d'une attestation de démarche d'installation et les agriculteurs à jour de leur cotisation MSA.

Pour les personnes éligibles à la formation professionnelle, on peut vous envoyer sur demande un devis et le programme détaillé de la formation pour votre OPCA. Selon les organismes, la demande de financement doit être faite avant la réalisation de la formation (dépôt de demande 1 mois avant).

Les coûts pédagogiques de la formation s'élève à 60€.

Les frais de restauration et de déplacement resteront à votre charge.

